



Développement économique et emploi en Afrique francophone

L'entrepreneuriat comme moyen de réalisation

Sous la direction de

BRAHIM BOUDARBAT et AHMADOU ALY MBAYE

Sous la direction de Brahim Boudarbat et Ahmadou Aly Mbaye

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'entrepreneuriat comme moyen de réalisation

Les Presses de l'Université de Montréal

Observatoire de la
Francophonie économique



L'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal a été créé en juin 2017 en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Il a pour mission de devenir une ressource de premier plan pour ce qui est des questions liées à la Francophonie économique et, donc, un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique.

L'Observatoire nourrit un intérêt marqué pour les pays en voie de développement, notamment ceux du continent africain. Il met à la disposition des partenaires de la francophonie — gouvernements, entreprises et organismes publics et privés — des études de haut niveau, des données fiables et un vaste réseau d'expertises économiques vouées à la réalisation d'analyses économiques résolument ancrées dans la théorie et les faits.

Merci aux partenaires de l'Observatoire de la Francophonie économique :



Mise en page: Chantal Poisson

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Développement économique et emploi en Afrique francophone: l'entrepreneuriat comme moyen de réalisation / [sous la direction de] Brahim Boudarbat, Ahmadou Aly Mbaye.

Noms: Boudarbat, Brahim, 1965- éditeur intellectuel. | Mbaye, Ahmadou Aly, éditeur intellectuel.

Collections: PUM.

Description: Mention de collection: PUM | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 2020007220X | Canadiana (livre numérique) 20200072218 | ISBN 9782760642027 | ISBN 9782760642034 (PDF) | ISBN 9782760642041 (EPUB) Vedettes-matière: RVM: Entrepreneuriat—Afrique francophone. | RVM: Jeunesse—Travail—Afrique francophone. | RVM: Incubateurs d'entreprises—Afrique francophone.

Classification: LCC HD2346.A37 D48 2020 | CDD 338/.04096—dc23

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2020

Financé par le gouvernement du Canada



IMPRIMÉ AU CANADA

Table des matières

Introduction	5
---------------------	----------

PARTIE I

ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE : ENTRE NÉCESSITÉ ET OPPORTUNITÉ

CHAPITRE 1	
Dualité du marché du travail, emplois et entrepreneuriat en Afrique	16

CHAPITRE 2	
Enjeux et perspectives de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique francophone	40

CHAPITRE 3	
Entrepreneuriat au Burkina Faso : lueur d'espoir pour une jeunesse de plus en plus ambitieuse	70

CHAPITRE 4	
L'entrepreneuriat, une solution contre le chômage des jeunes	93

PARTIE II

CRÉATION DE LA VALEUR ET INNOVATION PAR L'ENTREPRENEURIAT

CHAPITRE 5	
La maîtrise des normes par les entrepreneurs africains	114

CHAPITRE 6	
L'entrepreneuriat à l'ère de l'économie numérique en Afrique	136

CHAPITRE 7	
Adoption d'innovation, esprit d'entrepreneuriat et PMME en Afrique subsaharienne francophone	155

PARTIE III
**FORMATION ET ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT :
ANALYSES ET ÉTUDES DE CAS**

CHAPITRE 8	
L'intégration graduelle de l'entrepreneuriat dans l'université marocaine	180

CHAPITRE 9	
L'éducation à l'entrepreneuriat : enjeux dans la réussite des projets entrepreneuriaux des jeunes au Sénégal	204

CHAPITRE 10	
L'éducation à l'entrepreneuriat à l'université	225

PARTIE IV
**EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :
LE CAS DES INCUBATEURS**

CHAPITRE 11	
Les incubateurs universitaires pour les jeunes entrepreneurs	248

CHAPITRE 12	
La performance de l'accompagnement entrepreneurial dans le contexte marocain	267

CHAPITRE 13	
Le Centre d'excellence en entrepreneuriat (le CEENTRE)	287

PARTIE V
**CONTRAINTES DE FINANCEMENT
ET ENTREPRENEURIAT**

CHAPITRE 14	
Rôle des institutions de microfinance dans le financement de l'entrepreneuriat féminin	306

CHAPITRE 15	
Microfinance et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux au Niger	325

CHAPITRE 16	
Recours croissant aux PPP en Afrique francophone	351
Les collaborateurs	369

CHAPITRE 15

Microfinance et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux au Niger

Oumarou Faroukou Djibo

L'emploi constitue l'une des préoccupations majeures dans les pays en voie de développement. L'accès à un emploi est souvent régi par une certaine qualification. Dès lors, le diplôme, et plus généralement le capital humain, est un facteur important pour obtenir un emploi qualifié et stable. Le chômage et le sous-emploi ont une incidence négative sur le bien-être économique, la stabilité sociale et la dignité humaine tandis que l'emploi est la meilleure assurance contre la pauvreté et la vulnérabilité avec un impact bien au-delà du revenu qu'il procure. La direction des statistiques révèle un taux d'alphabétisation faible qui est de 19 % pour la population globale, dont 27,3 % pour les hommes et 11 % pour les femmes en 2016 (MEP, 2016). Si, par le passé, des initiatives éparses et des propositions ont été développées sous des tutelles distinctes pour traiter la délicate et cruciale question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le chômage et le sous-emploi ne cessent d'augmenter. Notons toutefois que, dans un autre contexte, des recherches ont montré l'inadéquation entre les formations reçues et les besoins réels des entreprises ou encore la faiblesse du tissu économique (ANP, 2018). Aussi, les études sur l'emploi au Niger s'intéressent aux personnes alphabétisées (Djibril, 2010 ; INS, 2016a). En effet, le décret n° 98-086 du 6 juin 1998 fixe les objectifs spécifiques de la politique nationale de la jeunesse. L'État prévoit pour

cette dernière l'insertion professionnelle, la promotion du plein emploi et de l'entrepreneuriat, la stabilisation des ruraux afin de limiter l'exode rural, le renforcement des organisations des bras valides. Les jeunes ruraux ont des difficultés à avoir un revenu stable vu leurs incapacités technique et financière d'une part et d'autre part la faible capacité institutionnelle de création et de promotion d'emploi. De ce fait, quelles sont les motivations à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'employabilité des jeunes ruraux non scolarisés ou déscolarisés au Niger ? S'il faut être qualifié et posséder un diplôme pour pouvoir entreprendre, il sera extrêmement difficile pour le pays de stimuler la création d'emploi.

Dans ce chapitre, nous allons surtout faire l'analyse de la composante jeune en lien avec le marché de l'emploi. Pour cela, deux échantillons sont étudiés de façon séparée, le premier est composé de 800 jeunes soutenus par un programme et le deuxième de 850 jeunes non encadrés et non soutenus par un quelconque projet. L'étude a pour objectifs de comprendre et de mesurer l'impact de la politique d'intervention du projet sur la création d'emploi puis de connaître le mobile des jeunes à la créativité et à l'innovation entrepreneuriale. En d'autres termes, cette analyse vise à faire ressortir les possibilités de promotion, de consolidation et de vulgarisation des emplois par les jeunes, avec comme terrain d'étude le Niger, qui capitalise déjà une certaine expérience dans le financement participatif à travers plusieurs programmes de développement. Différentes variables agissant sur la réussite entrepreneuriale des jeunes sont définies et le modèle logit a été utilisé pour les régressions économétriques. Les résultats de l'analyse sont assez intéressants. Ils montrent dans quelle mesure la promotion de l'emploi par la jeunesse accroît le potentiel de développement.

1. Absence du financement bancaire propre aux sans-emploi et orientation vers la microfinance participative

1.1 Formes de financement dans le milieu (in) formel

Il est nécessaire de définir ce qu'on entend par informel. Deux définitions nous paraissent pertinentes. La première décrit le secteur informel comme l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de la législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la comptabilité nationale. La seconde considère le secteur informel comme l'ensemble

des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'État (Benjamin *et al.*, 2012). En d'autres termes, l'économie informelle couvre essentiellement les activités économiques qui se déroulent en dehors des structures réglementées formellement. Généralement, les entreprises informelles sont petites et souvent familiales. Les travailleurs ne paient pas d'impôt sur le revenu et ne bénéficient pas de protection sociale¹. La seule offre de services financiers visant les jeunes et les plus pauvres (Djibo, 2012) était alors le fait de projets de développement dotés d'un volet crédit.

À côté du système financier institutionnel s'est développée une finance informelle qui permet aux populations exclues du système bancaire d'avoir accès au crédit. Elle se caractérise essentiellement par une grande souplesse sur le plan organisationnel, de faibles coûts et repose sur des formes traditionnelles très anciennes. Les études sur les sources de financement sont nombreuses (Soko, 2011). Beaucoup d'entre elles cherchent à établir une comparaison entre le financement du secteur formel et le financement des activités informelles. Ces sources formelles sont en général les banques et les partenaires au développement. Les entreprises du secteur informel, quant à elles, doivent en permanence faire face aux difficultés d'accès à ces sources de financement. Elles se trouvent obligées de développer leur propre système de financement basé sur l'entraide et les mutuelles (Soko, 2011). Ces systèmes ont des ressources limitées et n'arrivent pas à assurer le niveau optimal de financement recherché. En dehors de la microfinance qui assiste les entrepreneurs informels par des microcrédits de proximité, souvent à échéances courtes, plusieurs sources de financements s'offrent aux promoteurs. Ce financement informel pourra se faire auprès de la famille mais aussi d'amis, de connaissances. On peut citer les programmes d'aide, le capital amical qui provient le plus souvent des parents, l'apport personnel, la tontine qui est la forme la plus connue et la plus répandue de finance informelle ; c'est une association rotative d'épargne et de crédit (Aliber, 2002).

Le jeune qui entreprend dans le secteur informel est souvent dans une situation marginale et de pauvreté. Il exerce seul ou en groupe une activité génératrice de revenus (AGR), menée hors du cadre réglementaire officiel, qui utilise peu de capitaux, de technologies et de compétences.

1. Décret n° 2017-682/PRN/MET/PS du 10 août 2017 portant partie réglementaire du Code du travail.

Ces jeunes ne sont pas qualifiés et habitent très loin des réseaux professionnels qui caractérisent le secteur formel (Djibril, 2010). Ils opèrent le plus souvent dans un rayon très limité ou sur un marché local, avec un faible profit (Dia et Bonnet, 2017 ; Deaton, 2015).

1.2 Financement par un programme participatif

Pour soutenir la création d'emploi de façon générale, malgré les différentes contraintes, l'Agence Nigérienne de Promotion d'Emploi (ANPE) accompagne les demandeurs d'emploi dans leur quête d'insertion professionnelle à travers un programme qui a pour objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes et la promotion de leur insertion dans la vie active.

L'ANPE a conçu et mis en exécution plusieurs programmes dont cinq sont encore opérationnels. Ce qui permet de développer l'entrepreneuriat des jeunes, de renforcer les dynamiques de développement local en matière d'emploi décent et de faciliter l'accès des jeunes au crédit.

Les jeunes n'ayant pas la qualification ne peuvent pas profiter de ce soutien de l'ANPE. Ils se tournent alors vers des projets à volets crédits. Dans leurs formulations, certains projets comportent des composantes microfinance. Le Niger, conscient de sa jeunesse analphabète, cofinance un Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers pour la Lutte contre la Pauvreté (PALAM)². Le but étant d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres en répondant aux insuffisances rencontrées par les familles pauvres illettrées. C'est un projet financé par la Banque Islamique de Développement et l'État du Niger. Ainsi, ces jeunes qui sont analphabètes ou déscolarisés et qui n'ont pas un emploi ou qu'ils évoluent dans l'informel, sans qualifications ni diplômes sont soutenus par le projet. À part la formation professionnelle (en apprentissage des métiers) qu'ils reçoivent, ils sont soutenus par un programme de microfinance. Il s'agit d'une microfinance participative. À la différence de la microfinance conventionnelle, elle est basée sur le business avec le partenaire. Il ne s'agit pas de donner un crédit, mais plutôt de faire affaire avec celui qu'on finance. C'est une approche totalement différente. Dans ce partenariat, non seulement les partenaires engagés en tirent profit, mais la société aussi. La microfinance participative est appelée aussi microfinance isla-

2. Nous parlerons de ce programme dans les paragraphes suivants.

mique. Ses objectifs sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la promotion de l'entrepreneuriat et le plein emploi. Elle vise également à la promotion de l'équité et du bien-être de toutes les composantes de la société.

2. Difficultés et défis de l'entrepreneuriat des jeunes

2.1 État des lieux de l'entrepreneuriat et difficultés rencontrées par les jeunes

Selon le rapport sur le développement dans le monde (Rama, 2013), la pauvreté recule lorsque le travail permet aux êtres humains d'améliorer leurs conditions de vie et lorsque l'emploi des femmes donne à ces dernières les moyens d'investir davantage dans leurs enfants.

Le cas du Niger est cependant inquiétant. En effet, plusieurs défis sont à relever. On peut citer par exemple l'incidence de la pauvreté qui est de 54,6 % en milieu rural contre 17,9 % en milieu urbain ; elle est de 53,9 % pour les sans-emploi et de 12,8 % pour les salariés (INS, 2018c). La majorité des entreprises sont informelles et de petite taille. La part de l'informel dans le PIB est de 65,9 % en 2018 (INS, 2018c). Le pays n'échappe pas au constat selon lequel (Hann, 2006, Adams, 2008) les secteurs les plus dynamiques des économies africaines sont caractérisés par le transport, la restauration, la menuiserie, les bâtiments et travaux publics, le commerce de détail et les services. La longévité des microentreprises qui sont souvent informelles est très limitée. Si elles sont créées, elles manquent d'expérience professionnelle (METPFQE, 2014), de compétences ou de connaissances entrepreneuriales. Aussi, à la faiblesse du capital relationnel (INS, 2016b ; INS, 2018b), s'ajoutent des difficultés notoires d'accès au crédit. Les services d'appui et de conseil ne sont pas toujours consultés compte tenu de la petitesse et des activités informelles qui se pratiquent sur le marché de l'emploi (INS, 2016a ; INS, 2017).

Le pays est caractérisé par un taux faible³ d'embauche (Mounkaila, 2018) dans le secteur public et une incapacité du secteur privé moderne à créer pour l'instant des emplois suffisants (DARES, 2000). En effet, 70 %

3. La faible capacité institutionnelle de création d'emploi s'explique ainsi : 70 % des 15 000 entreprises enregistrées en 2016 sont de petite taille, la restructuration des entreprises du secteur moderne et le manque d'organisation du secteur informel.

des 15 000 entreprises enregistrées en 2016 sont de petite taille (INS, 2018a; DPEJ, 2016; François, 1999).

2.2 Aperçu sur l'entrepreneuriat

De nos jours, beaucoup de pays adoptent des stratégies qui requièrent à la fois les approches multisectorielles et thématiques dans leur lutte pour la réduction de la pauvreté à travers la valorisation de l'emploi. C'est le cas du Niger avec un projet novateur qui combine la formation en alphabétisation pour soutenir l'apprentissage des métiers et le programme d'appui à la microfinance.

L'économie nationale reste dominée par le secteur informel représentant plus de 60 % du PIB. Il est constitué d'entreprises de petite (voire très petite) taille. La prolifération des microentreprises informelles favorise un climat d'affaires pour ceux qui n'ont pas de gros capitaux et contribue à résorber le chômage. Dans la littérature économique (Roubaud, 2014), trois approches ont dominé les origines et les causes de l'informalité. Une première, « dualiste », est basée sur un modèle de marché du travail dual, où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle de ce marché et donc incapable d'offrir des emplois en nombre suffisant. Une deuxième, « structuraliste », soulève les interdépendances entre les secteurs informel et formel et, selon cette approche, l'informel accroît la flexibilité et la compétitivité de l'économie. Une troisième, « légaliste », considère que le secteur informel est constitué de micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer de manière informelle pour échapper à des régulations publiques dues aux coûts excessifs de légalisation associés au statut formel et à l'enregistrement.

3. La finance participative comme modèle du financement de l'entrepreneuriat

3.1 Une application au programme jeune

Le Niger a été choisi comme l'un des pays bénéficiaires du programme PALAM. Ce programme devrait en soi atteindre plus de 13 000 enfants déscolarisés de 9 à 15 ans, 14 000 adolescents et jeunes adultes de 16 à 24 ans et 18 000 femmes travailleuses. Le coût total du programme est estimé à 88,2 millions USD et il est cofinancé par la BID et le gouverne-

ment du Niger. Dans cette phase pilote, ce programme intervient dans quatorze communautés rurales de deux des régions les plus pauvres du Niger, à savoir Maradi et Tillabery. Sur la base des résultats obtenus et les enseignements tirés de la phase pilote, le programme sera élargi et reconduit.

Pour financer cette population, une convention a été signée entre le gouvernement du Niger à travers deux ministères, dont celui des Finances et celui du Plan, le PALAM, qui est l'unité de gestion du projet et quatre institutions de microfinance (Asusu, Kokari, Taanadi et Mecat), retenues en fonction de leurs performances économiques et financières. Ces acteurs de la microfinance servent d'interfaces entre le projet et la population. Ce sont des institutions classiques mais qui effectuent des transactions charia-compatibles séparées de leurs activités conventionnelles à travers des fenêtres islamiques. La loi bancaire permet ce type d'opération (Djibo, 2019). Dans la convention, le PALAM rétrocède les fonds aux institutions de microfinance et, à leur tour, elles sont responsables de la sélection, du financement et du suivi des bénéficiaires jusqu'au dénouement du prêt. L'institution islamique devient un véritable partenaire de l'entrepreneur-emprunteur tout en respectant les principes cités dans le paragraphe suivant.

Les jeunes financés sont exclusivement ceux formés par des opérateurs qui sont des organismes évoluant dans différents secteurs d'activité. Ces opérateurs sont sélectionnés par le projet en fonction de leurs expériences dans les AGR à enseigner. Le mode islamique de financement appliqué est défini dans le paragraphe suivant.

3.2 Les modes de financement des activités

Les financements participatifs sont basés sur un certain nombre de principes afin de prévenir l'injustice. Les transactions usurières nuisent au principe de la solidarité au sein de la société. L'institution de microfinance islamique doit se reposer sur un partage plus équitable du risque entre le bénéficiaire et elle. Cette pratique découle de cinq piliers (principes) majeurs sur lesquels se base le modèle financier islamique. Il s'agit de l'interdiction de l'usure⁴ (*Riba*), de l'obligation de partage des profits et

4. Nous avons donné les équivalents en français des termes utilisés en arabe dans les parenthèses.

des pertes, de l'interdiction de la spéculation (*Gharar*) et de l'incertitude (*Maysir*) dans les opérations financières, de l'exigence d'investissement dans les secteurs licites, et enfin, de l'adossement des investissements à des actifs tangibles de l'économie réelle.

Deux classifications de ces modes de financement sont établies. La première est liée aux opérations de participation de pertes et de profits soutenues par des produits financiers appelés *moudaraba* et *mousharaka*. La seconde est liée aux opérations commerciales (de vente de marchandises ou de services) soutenues par des produits financiers appelés *mourabaha*, *ijara* et *istinaa*. Il s'agit de quelques produits financiers islamiques parmi tant d'autres⁵. Dans ce chapitre, nous définissons les deux produits qui sont jusque-là utilisés pour le financement des activités des jeunes. Il s'agit de la *mourabaha* et de la *moudaraba*.

La *mourabaha* est un contrat d'achat et de revente. L'institution de microfinance (IMF) achète des biens, des matériaux de base pour les activités puis les revend à son client moyennant une marge négociée supérieure. La marge à payer n'est pas fonction du temps (intérêts calculés sur le temps de remboursement). Elle est une entente entre le vendeur et l'acheteur et la marge ne doit pas excéder 15 % du montant du bien, quelle qu'en soit la durée de paiement⁶.

La *moudaraba* est un contrat par lequel l'IMF fournit le capital pour le microprojet du jeune, tandis que lui, il fournit le travail et la gestion. Le partage des bénéfices est convenu entre les parties moyennant une clé de répartition définie à l'avance. Le *monitoring* est assuré par l'IMF. En d'autres termes, l'IMF apporte son capital et le jeune apporte son savoir-faire⁷.

3.3 Un exemple des métiers et la durée de la formation de chacun

Une fois que le ciblage des bénéficiaires est terminé pour le projet, l'encadrement se fait en fonction des zones et des métiers. Dans chaque commune, sept villages sont retenus. Dans ceux-ci, les bénéficiaires sont

5. Pour plus de détails sur ces produits, voir «la science de la charia pour les économistes».

6. Pour plus de précisions, voir annexes au cadre de gestion de crédit du PALAM élaboré par Djibo, O. F., 2016.

7. *Idem*.

repartis en centres de formation et chaque centre compte 40 jeunes. Le regroupement en centres se fait en fonction du métier à apprendre. Ainsi, des contrats sont signés entre les opérateurs et le projet d'une part et d'autre part entre les opérateurs et les propriétaires des ateliers, les propriétaires des garages, des services techniques d'élevage, des maîtres artisans ou maîtres maçons, suivant les métiers à enseigner et la durée de la formation. Les kits de démonstration et de toute la formation sont pris en charge par le projet. Le tableau 15.1 présente les métiers enseignés et la durée de formation.

TABLEAU 15.1

Les filières et la durée de formation

Filières	Sexe et durée	
	Sexe	Durée
Électricité bâtiment	Hommes	6 mois
Mécanique	Hommes	6 mois
Embouche ovine	Hommes et femmes	4 mois
Embouche ovine	Hommes et femmes	4 mois
Construction métallique	Hommes	6 mois
Menuiserie	Hommes	6 mois
Artisanat	Hommes et femmes	6 mois
Maraîchage	Hommes et femmes	3 mois
Transformation agroalimentaire	Hommes et femmes	3 mois
Coiffure	Hommes et femmes	3 mois
Maçonnerie	Hommes	6 mois
Couture / tricotage	Hommes et femmes	6 mois

Source : Le programme PALAM.

Les métiers sont définis en fonction des activités principales de la région. Une étude du milieu menée par le projet a catégorisé les métiers et les acteurs. On constate qu'il y a des métiers uniquement réservés aux femmes. Selon le rapport de cette étude, les jeunes filles villageoises sont réticentes à certains métiers qu'elles considèrent comme masculins. Il s'agit par exemple de la maçonnerie, de la menuiserie, de la construction métallique, de la mécanique auto et de l'électricité bâtiment. Les formations varient en général trois à six mois. La transformation agroalimen-

taire comporte une grande diversité d'activités. On peut citer la fabrication du pain, du yaourt, la production d'huile d'arachide, la fabrication du savon liquide et solide, etc.

4. Outils économétriques

4.1 Données

Dans cette analyse, il y a deux catégories de jeunes adolescents enquêtés. Il y a d'une part des jeunes qui sont bénéficiaires du programme d'insertion économique, comme nous l'avons déjà souligné, notamment le programme d'alphabétisation et d'apprentissage des métiers pour la lutte contre la pauvreté et d'autre part des jeunes qui ne sont pas concernés par ce programme. Ces jeunes sont soit non scolarisés ou ont abandonné l'école avant la fin de leur cycle primaire. Ils sont âgés de 16 à 24 ans. Les caractéristiques des jeunes étudiés sont définies dans le document du projet. Le champ de l'enquête aurait été élargi avec d'autres composantes de jeunes plus alphabétisés et/ou diplômés si le projet n'avait pas déjà catégorisé la cible. Une enquête de terrain a été menée afin de collecter les données quantitatives. Le premier échantillon des personnes enquêtées est constitué des jeunes pris en charge par le programme et le second échantillon est témoin⁸.

TABEAU 15.2

Les effectifs des jeunes enquêtés par région

Catégorie des jeunes	Région	Garçons	Filles	Total
Concernés par le programme d'insertion	<i>Maradi</i>	262	180	442
	<i>Tillabéry</i>	250	108	358
Non concernés par le programme	<i>Maradi</i>	330	150	480
	<i>Tillabéry</i>	270	100	370
Total		1112	538	1650

Source : Notre recherche.

8. La deuxième catégorie de jeunes n'est pas concernée par le programme d'insertion et de création d'emploi.

Leur nombre est respectivement de 800 et de 850 jeunes (garçons et filles). Les échantillons sont issus de deux régions du Niger, à savoir Maradi et Tillabéry, qui sont les deux zones d'intervention du projet. Selon le document du projet, le choix des sites d'intervention du projet est basé sur l'extrapolation des cartes de la pauvreté, de l'intervention des bailleurs de fonds et de l'analphabétisme. Les régions avec le plus haut taux de pauvreté sont Maradi (79,7 %), Zinder (71,0 %), Tillabéry (68,9 %), Tahoua (45,9 %) et Agadez (45,9 %). En ce qui concerne les taux d'analphabétisme, Tillabéry occupe la première place avec 77,6 % d'analphabètes, la deuxième place revient à Tahoua avec 77,4 %, suivie de Maradi avec 73,9 %. Aussi, à Maradi et Tillabéry, plus de deux personnes sur trois sont pauvres. Cette population est très jeune, l'âge moyen est de 20,4 ans et la moitié de la population a moins de 15 ans. Selon les estimations démographiques, la population croît à un rythme annuel de 3,3 %. Cette croissance concomitante à la jeunesse de la population entraîne une forte demande en offre de travail.

Les deux échantillons seront étudiés séparément afin de comprendre et de mesurer l'impact de la politique d'intervention du projet sur la création d'emploi, et de connaître ce qui motive des jeunes à la créativité et à l'innovation entrepreneuriale. Les facteurs démographiques et les caractéristiques socioéconomiques sont pris comme variables agissant sur la réussite entrepreneuriale des jeunes. Ce sont des facteurs importants de l'économie sociale et solidaire. Ces variables sont définies dans le paragraphe qui suit.

4.2 Variables de l'étude

Dans la littérature, on peut distinguer trois groupes de facteurs concernant la décision entrepreneuriale sur le plan individuel (Affane et Kyaoui, 2011) : socioenvironnementaux ; démographiques et économiques ; et perceptuels (Arenius et Minniti, 2005 ; Himrane, 2018).

L'environnement entrepreneurial est une combinaison de facteurs qui jouent un rôle dans le développement de l'entrepreneuriat (Himrane, 2018). L'environnement se réfère alors à l'ensemble des facteurs économiques, socioculturels et politiques. Ceux-ci influencent la volonté et la capacité des individus à entreprendre. Gnyawali (1991) et Affane et Kyaoui (2011) ont exposé cinq catégories de variables, qui peuvent

développer ou décourager l'acte entrepreneurial : les ressources financières ; les moyens non financiers ; les politiques des pouvoirs publics ; les facteurs socioéconomiques ; le savoir-faire existant en matière d'entrepreneuriat. Parmi les caractéristiques personnelles (internes), on peut citer la motivation, l'appartenance à un groupe et les informations démographiques telles que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'expérience, la situation de famille. L'âge et le niveau d'instruction ne sont pas utilisés comme variables dans le modèle spécifié. En effet, la fourchette d'âge des jeunes est connue d'avance et se situe entre 16 et 24 ans. Quant au niveau d'instruction, il est précisé que ces jeunes sont non scolarisés mais bénéficient d'un programme de formation de seconde chance.

En ce qui concerne les facteurs externes, nous retenons le revenu, la durée de vie du microprojet, réalisé antérieurement ou en cours d'exécution, la variable migratoire pour connaître le statut transitoire ou permanent du jeune (variable qui rejoint la durée de vie du projet), la catégorie de métiers — formelle ou informelle —, la taille du microprojet en fonction du chiffre d'affaires, le secteur d'activité, l'accès au crédit, l'assistance des partenaires.

Toutes les variables citées ne sont pas prises en compte. Nous avons choisi celles qui semblent apporter, dans le cas du Niger, plus d'impact sur la chance de succès ou d'échec du jeune dans l'acte entrepreneurial (Sarma, 1989). Une trop forte corrélation entre deux variables explicatives nuit à la qualité de la régression (Desjardins, 2005 ; Afsa, 2016 ; Pascal, 2015). Les matrices de dépendance nous ont permis d'affiner le choix des variables explicatives. Le tableau 15.3 présente les variables exogènes, censées déterminer la réussite entrepreneuriale.

La variable migratoire qui caractérise le statut transitoire ou permanent du jeune rejoint la durée de vie du projet ; cette variable est exprimée par le nombre d'années d'expérience du jeune. Le revenu issu de l'activité est corrélé à la taille du microprojet exprimée par le chiffre d'affaires ; nous avons retenu ici la variable revenu. Pour la catégorie de métiers et le secteur d'activité, la variable dichotomique — type de travail — est retenue. Il en va de même pour le sexe et la situation conjugale, afin de trouver une relation genre et emploi d'une part et statut matrimonial et création d'emploi d'autre part.

TABLEAU 15.3

Facteurs déterminant le développement de l'entrepreneuriat des jeunes

Variables/Caractéristiques		Fréquences
Sexe du jeune	Masculin	67,4
	Féminin	32,6
Situation conjugale	Avec conjoint (e)	23,3
	Sans conjoint (e)	76,6
Revenu	Moins de 50 000	37,1
	50 000 à 100 000	24,3
	100 000 à 150 000	22,6
	1500 00 et plus	16
Année (s) d'expérience	Jamais travaillé	35,2
	Entre 0 et 1	28,5
	Entre 2 et 4	21,3
	5 et plus	15
Type de travail	Employé	51,5
	Travailleur autonome	48,5
Accès au crédit	Oui	43,3
	Non	56,7
Assistance des partenaires	Matérielle	21,5
	Financière	31,1
	Renforcement des capacités	37,4

Source : Notre recherche.

4.3 Spécifications du modèle et estimation*Modèle d'analyse*

Dans la littérature, l'estimation de la probabilité de réalisation d'un événement, étant donné certaines caractéristiques associées à cette éventualité, peut se faire à partir d'un certain nombre de modèles, dont celui de régression linéaire et celui de régression logistique (Mingat et Lassibille, 1977 ; Afsa, 2016).

Nous utilisons dans cette analyse le modèle logit, ce qui nous permet d'isoler les effets propres. L'estimation se fait par la méthode du maximum de vraisemblance. La particularité de la régression logistique est qu'elle n'exige pas que les prédicteurs soient distribués normalement, linéaires ou qu'ils possèdent une variance égale entre chaque groupe. Cette technique s'applique uniquement à de grands échantillons comme c'est le cas

de nos deux cibles. Les prédicteurs (variables indépendantes) peuvent être des variables dichotomiques ou continues (Afsa, 2016 ; Pascal, 2015).

Si l'on considère la création d'emploi par la jeunesse, la variable dépendante prend ici deux valeurs possibles : 1 si le jeune réussit à développer une entreprise, 0 autrement.

La probabilité de développer une entreprise est déterminée par un ensemble de variables indépendantes qui peuvent être dichotomiques ou continues (Sarma, 1989 ; Desjardins, 2005). Une régression logistique est utilisée pour mesurer l'impact de ces variables.

De nombreux travaux ont établi des liens entre éducation et offre de travail (Ben Porath, 1967 ; Blinder et Weiss, 1976 ; Olivier, 2005). Les contributions de ces auteurs mettent en évidence que l'inactivité devrait être concentrée aux deux extrêmes de la vie, c'est-à-dire la jeunesse et la vieillesse. Or, Becker (1964) montre que chaque travailleur a un capital propre, qui lui vient de ses dons personnels innés et de sa formation. Son stock de capital immatériel peut s'accumuler ou s'user. Il augmente quand il investit, ce qui détermine les différences de productivité, et, par hypothèse, de revenu. Les investissements engagés par l'État et les différents projets de développement au Niger dans la jeunesse devraient pouvoir faciliter les perspectives d'emploi. Cette assistance exerce non seulement un effet positif sur les revenus des jeunes, mais également un effet bénéfique sur leur durée d'employabilité. Les résultats de l'analyse nous informeront plus sur les effets de leur créativité entrepreneuriale.

Estimation du modèle

Nous disposons, dans la source de données, de sept variables qui sont le sexe, la situation conjugale, le revenu, le nombre d'années d'expérience, le type de travail, l'accès au crédit et l'assistance des partenaires.

Le sexe est une variable binaire. On crée la modalité « féminin », qui vaut 1 si le jeune est une femme, et 0 sinon. La situation de la jeune femme sera évaluée en référence à celle du jeune homme. Cela signifie qu'on retient « masculin » comme modalité de référence de la variable sexe, de même que pour la situation conjugale. La modalité « av_conjoint » équivaut à 1 si la personne a un (e) conjoint (e), et à 0 sinon (c'est-à-dire sans conjoint (e)).

Le revenu est une variable numérique que nous avons transformée en une variable polytomique ordonnée (Rev [0,50 [, ..., Rev [150,300 [). À ces quatre tranches sont associées quatre variables indicatrices. Le nombre d'années d'expérience (Jamais travaillé; Entre 0 et 1; Entre 2 et 4; 5 et plus) est aussi une variable numérique à laquelle sont associées quatre variables indicatrices. Le type de travail compte ici deux modalités. La modalité «trav_aut» vaut 1 si le jeune correspondant exerce un travail autonome, et 0 sinon. De la même façon, accès au crédit est binaire avec deux indicatrices: oui ou non. Enfin, «Assistance des partenaires» est une variable polytomique, ordonnée à trois modalités, dont nous avons choisi le «Renforcement des capacités» comme modalité de référence. En rappel, nous précisons que les deux autres indicatrices, représentant les modalités assistance matérielle et assistance financière de la variable assistance des partenaires, s'interprètent en regard de la modalité (Pascal, 2015; Desjardins, 2005) de référence (assistance en renforcement des capacités). Nous allons revoir dans le tableau des résultats, la modalité de référence de chaque variable qualitative (binaire ou polytomique) par la mention (*réf* = ...) attachée au libellé de la variable.

Résultats et discussion

Nous présenterons les résultats des estimations produits sous SAS. Ces résultats seront commentés en fonction des objectifs. Le tableau 15.4 résumera les estimations fournies par le modèle logit; le tableau 15.5 présentera le poids des variables sur la variable d'intérêt à travers la détermination de l'odds ratio; avant de procéder à la discussion.

Dans la procédure logistique, les 800 jeunes concernés par le programme d'insertion sont pris en compte (partie gauche du tableau 15.4). La valeur de Wald χ^2 est de 1336 et la probabilité Prob> χ^2 est nulle avec un pseudo R^2 de 0,2971. La partie droite du tableau 15.4 présente les résultats des 850 jeunes composant la cible témoin. La valeur de Wald χ^2 est de 1541 et la probabilité Prob> χ^2 est nulle avec un pseudo R^2 de 0,272. Avec ces valeurs, les modèles, tels que spécifiés, sont globalement significatifs. Les résultats de la première catégorie des jeunes montrent que les valeurs estimées des variables sexe du jeune, situation conjugale, revenu intermédiaire, nombre d'années d'expérience, accès au crédit ainsi qu'assistance des partenaires sont significatives au seuil de 1 %. La variable

TABLEAU 15.4

Résultats de la régression de deux catégories des jeunes

Codes	Cible concernée par le programme d'insertion		Cible non prise en compte par le programme (témoin)	
	Paramètre estimé	Écart-type	Paramètre estimé	Écart-type
Constante	-0,176	0,125	0,193**	0,090
Sexe (<i>réf = masculin</i>)				
<i>féminin</i>	-0,523***	0,046	-0,305	0,604
Situation conjugale (<i>réf = sans conjoint</i>)				
<i>av_conjoint</i>	0,485***	0,071	-0,861***	0,14
Revenu (<i>réf = Rev [0,50 [</i>)				
<i>Rev [50,100 [</i>	0,374**	0,186	1,574***	0,501
<i>Rev [100,150 [</i>	0,643***	0,157	-0,459	0,248
<i>Rev [150,300 [</i>	-1,275	0,064	-0,051***	0,211
Années d'expérience (<i>réf = Anex_0-0</i>)				
<i>Anex_0-1</i>	0,445***	0,145	0,553***	0,138
<i>Anex_2-4</i>	0,067***	0,003	-1,525**	0,712
<i>Anex_5+</i>	0,063***	0,003	-3,001**	1,19
Type de travail (<i>réf = employé</i>)				
<i>trav_aut</i>	0,243*	0,141	-0,968***	0,191
Accès au crédit (<i>réf = non</i>)				
<i>oui</i>	1,603***	0,197	-0,263**	0,103
Assist. des partenaires (<i>réf = renf-capacité</i>)				
<i>Ass_mat</i>	1,814***	0,167	0,161**	0,065
<i>Ass_fin</i>	-1,010***	0,139	-1,457**	0,591

Seuils de significativité : *** = 1 % ; ** = 5 % ; * = 10 %.

Source : Nos calculs.

type de travail n'est significative qu'au seuil de 10 %. Des résultats de la deuxième catégorie des jeunes, il ressort que la situation conjugale, les revenus extrêmes, le type de travail sont significatifs au seuil de 1 % ; tandis que le nombre d'années d'expérience, l'accès au crédit ainsi qu'assistance des partenaires sont significatifs au seuil de 5 %. La situation conjugale n'est pas du tout significative. Le signe d'un paramètre b_j associé à une

variable x_j indique dans quel sens influe cette variable sur la variable d'intérêt Y_i .

Les valeurs des paramètres, bien qu'elles nous renseignent sur les orientations des jeunes, ne nous donnent pas une idée immédiate (Afsa, 2016) de l'importance du facteur en tant que telle. Notamment, on ne sait pas mesurer l'influence de notre variable principale (son poids) sur la création d'emploi. Nous allons pour cela nous intéresser à la significativité pratique des différents facteurs, à partir de l'odds ratio (Tableau 15.5).

TABLEAU 15.5

Rapport des chances ou odds ratio

Effect	Rapport des cotes ou Odds Ratio Estimates					
	Cible concernée par le programme d'insertion			Cible non prise en compte par le programme (témoin)		
	Point Estimate	95 % Wald		Point Estimate	95 % Wald	
		Confidence Limits			Confidence Limits	
féminin	1,679	1,531	1,850	1,357	1,007	1,707
av_conjoint	1,628	1,412	1,876	2,366	1,916	2,816
Rev [50,100 [	1,434	1,012	2,071	4,826	4,676	4,976
Rev [100,150 [	1,901	1,405	2,573	1,582	1,362	1,802
Rev [150,300 [	0,278	0,248	0,323	1,052	0,702	1,402
Anex_0-1	1,562	1,170	2,074	1,738	1,598	1,918
Anex_2-4	1,064	1,055	1,071	4,595	4,245	4,945
Anex_5+	1,068	1,062	1,074	20,106	19,756	20,456
trav_aut	1,279	0,968	1,687	2,633	2,283	2,983
crédit_oui	3,486	2,324	5,235	1,301	0,951	1,651
Ass_mat	6,071	4,430	8,318	1,175	0,825	1,525
Ass_fin	2,740	2,052	3,670	4,293	4,123	4,483

Source : Nos calculs.

Pour la population non soutenue, le coefficient n'étant pas significatif, nous nous réservons de donner une interprétation. Par contre, dans la catégorie des populations assistées, le fait d'être une jeune fille est péna-

lisant pour ce qui est de la disposition à entreprendre, comparativement aux garçons. La probabilité de succès entrepreneurial chez ces filles rurales est environ 1,7 fois moindre ($b_j = -0,523$) que chez les garçons. Nos résultats montrent que ces derniers ont plus de chances de gérer un emploi s'ils sont soutenus sur une longue durée. La femme, avec le mariage et les charges familiales, n'a pas la possibilité de pérenniser son activité génératrice de revenu de la même manière que l'homme (Pacaut *et al.*, 2007). La place de la femme dans les activités économiques mérite d'être garantie. En effet, avec le chômage soutenu que traverse le pays, l'indépendance constitue un refuge que les dispositifs publics ou privés doivent encourager (Badia *et al.*, 2013). Par la même occasion, ces femmes doivent bénéficier d'un accompagnement à moyen et long terme afin de garantir et de sécuriser leur potentiel.

La variable situation conjugale influence significativement et positivement la disposition à entreprendre chez les jeunes concernés par le programme d'insertion avec un paramètre de 0,485. En revanche, la probabilité d'obtenir un succès d'entreprendre diminue chez les jeunes non concernés par le programme avec un paramètre de -0,861 (Tableau 15.4). De l'analyse du rapport de chances, il ressort que l'odds ratio attaché à la variable situation conjugale est égal à 1,628, avec [1,412 ; 1,876] comme intervalle de confiance à 95 %. Cela signifie précisément que la chance relative de monter un microprojet est environ 1,6 fois plus élevée pour un jeune marié que pour un jeune célibataire dans le groupe soutenu par le programme. Au contraire, pour le groupe témoin, cette chance diminue d'environ 2,4 fois pour un jeune marié comparativement à un jeune célibataire. Ceci peut s'expliquer par le fait que, contrairement à un célibataire, le marié a la responsabilité d'une famille (Tessier-Dargent, 2014), et ce, pour le groupe cible. Il a intérêt alors à créer, à gérer, à faire fructifier son revenu et à conserver son emploi une fois soutenu. Pour le second groupe, le jeune marié n'a pas les moyens nécessaires de prendre en charge sa famille avec la faible ressource provenant d'autres activités aléatoires. De ce fait, il est moins disposé à devenir entrepreneur que le célibataire, du fait qu'il n'a pas de partenaires sur qui compter pour la stabilisation de son emploi (Mundeke, 2010). On remarquera que le jeune marié soutenu a plus de chances de réussir son métier et que le jeune marié non soutenu est davantage plongé dans la vulnérabilité. Mais pour les femmes, la jeune mariée soutenue a d'autant plus de chances de persévérer dans

son projet entrepreneurial. Elle bénéficie du soutien de ses proches, du mari et du projet. En l'absence de conjoint, la gestion simultanée de la vie domestique et entrepreneuriale se révèle complexe (Badia *et al.*, 2013). Les compétences entrepreneuriales peuvent également être développées en dehors du système éducatif. Par exemple, le cas pratique traité dans ce chapitre peut être vulgarisé. Le gouvernement pourrait également établir des partenariats avec des organisations professionnelles et communautaires afin de permettre aux jeunes mariés non scolarisés ou déscolarisés de bénéficier de soutiens multiples dans leurs domaines d'activité, à commencer par des formations professionnelles de courte durée et d'allocations des fonds de roulement au démarrage.

Deux des trois indicatrices, représentant les modalités du revenu compris entre 50 000 et 100 000 Fcfa (soit 90 et 180 USD) et du revenu compris entre 100 000 et 150 000 Fcfa (soit 180 et 270 USD) par mois, sont positives. Les résultats indiquent que le fait de gagner un revenu intermédiaire accroît la probabilité du jeune à monter et à bien gérer son entreprise dans le milieu rural, qu'il soit soutenu ou pas. Cette chance est environ 4,8 fois plus élevée chez les jeunes témoins et 1,4 fois chez le groupe cible. Ceci indique que le jeune, qui se débrouille seul et qui parvient à mettre en place sa propre entreprise, a une probabilité de réussite plus importante que celui qui a bénéficié d'un soutien. Le fait aussi d'être soutenu par un programme d'insertion a un avantage comparatif sur le niveau de vie du jeune et donc de la promotion d'emploi, mais d'une façon moins proportionnelle. Il est plus expérimenté et plus stable dans sa zone.

En intégrant le nombre d'années d'expérience dans l'analyse, les résultats révèlent que, comparé au groupe témoin, le fait d'être appuyé par un programme augmente la probabilité de devenir entrepreneur d'environ 1,56, 1,06 et 1,07 fois respectivement pour ceux qui ont entre 0 et 1 année, entre 2 et 4 années et plus de 5 années d'expérience. En occurrence, pour le groupe témoin, cette probabilité diminue au-delà de 1 an d'expérience. L'encadrement et l'accompagnement sont des outils précieux pouvant aider les jeunes à développer leurs compétences et à surmonter leur manque d'expérience. Cette remarque est aussi prouvée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Commission européenne, 2012). En effet, les jeunes qui souhaitent créer leur propre entreprise ont besoin d'informations, de conseils, d'un encadrement et d'un accompagnement pour les aider à surmonter leur manque

de connaissances, surtout pour ceux qui ne possèdent aucune expérience entrepreneuriale. Pour inciter le jeune à créer son propre emploi, il est important de lui offrir une assistance technique pendant et après la phase de démarrage. Les autorités devraient orienter la jeunesse rurale, qui est exposée du jour au lendemain à d'importants agissements sociaux, vers une utilisation rationnelle de son propre potentiel.

Pour la variable type de travail, les jeunes assistés valorisent le travail autonome environ 1,3 fois plus que celui d'employé, compte tenu du fait qu'ils ont reçu diverses formations et un fonds de roulement leur servant à gérer leur propre activité. Les résultats indiquent pour cette même variable que les jeunes non soutenus sont moins indépendants et plus utilisés comme employés ($\beta_j = -0,968$) dans des secteurs moins rentables. Ils ne trouvent pas d'autres solutions de rechange et leur chance relative d'exercer un travail indépendant est environ 2,6 fois moindre que ceux qui sont soutenus. Ces observations correspondent à celles de certains auteurs (Tessier-Dargent, 2014; Trembley et Genin, 2008) pour qui les travailleurs indépendants, qu'on appelle entrepreneurs de nécessité, s'avèrent des individus qui créent leur entreprise car ils ne voient pas d'autre façon de subvenir aux besoins de leur foyer.

Au Niger, les politiques publiques, bien qu'elles soutiennent ces initiatives, ont intérêt à inciter et à encourager ces entrepreneurs qui se trouvent sous fortes contraintes et très peu motivés. Afin d'endiguer le chômage, les décideurs doivent adopter des mesures structurelles fortes, capables d'améliorer les processus entrepreneuriaux permettant l'insertion des jeunes fragilisés.

L'accès au crédit est facile ($\beta_j = 1,603$) et favorise la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes encadrés par le projet. Ils ont environ 3,5 fois plus de chances d'être financés que les jeunes sans soutien. Au contraire, la chance de créer un emploi pour les jeunes dépendants est 1,3 fois moindre ($\beta_j = -0,263$). Ces résultats montrent qu'il est difficile pour cette population de lutter contre la précarité de la pauvreté. Ces constats rejoignent ceux de Verbeeren et Lardinois (2003). En effet, de jeunes exclus porteurs d'un projet intéressant à finalité économique ont très souvent de la peine à réunir le capital de départ parce qu'ils n'ont pas accès au crédit aux conditions du marché. Il revient à l'État de mettre en place des mécanismes d'appui plus soutenus avec les institutions de microfinance afin de stimuler les activités en faveur des jeunes isolés, à qui un réseau rela-

tionnel fait défaut. Le microcrédit pour les jeunes sans emploi peut être une innovation louable leur permettant d'affiner leur idée et de surmonter les innombrables problèmes durant la phase de lancement.

Enfin, les modalités de la variable assistance des partenaires s'interprètent en regard de la modalité de référence (*assistance en renforcement des capacités*) : l'assistance financière est, par rapport au renforcement des capacités, pénalisante pour la promotion de l'emploi (le paramètre de l'indicatrice *ass. fin* est négatif) ; en revanche, l'assistance matérielle est un avantage, toujours par rapport au renforcement des capacités (le paramètre de l'indicatrice *ass. mat.* est positif). L'analyse des coefficients estimés indique que cette variable a un impact positif sur la probabilité de devenir entrepreneur dans les zones rurales au Niger. L'assistance matérielle a un effet positif pour les deux catégories de jeunes ($\beta_j = 1,814$ pour la cible et $\beta_j = 0,161$ pour le groupe témoin). Ceci signifie que lorsque l'assistance matérielle augmente d'une unité, l'individu a environ 6,07 fois et 1,2 fois plus de chances de devenir entrepreneur, respectivement dans le rang des jeunes soutenus et dans le rang des jeunes non soutenus. Les associations de jeunes constituent une clientèle privilégiée pour les ONG, appelées à leur fournir l'assistance technique et financière dont elles ont besoin. Le développement des ONG à vocation rurale qui devrait s'ensuivre apportera également des perspectives d'emploi pour les jeunes diplômés dans un éventail assez large de compétences (DPEJ, 2016). Il est nécessaire pour les décideurs de trouver les méthodes d'assistance à la jeunesse les plus pertinentes et efficaces. Pendant longtemps, la microfinance a été citée comme la meilleure politique de soutien à la création d'entreprise (Trembley, 2008 ; Kanté, 2001 ; Mundeke, 2010 ; Ousmane Ida, 2015). C'est aussi ce qu'a révélé cette recherche avec ces probabilités calculées. Le ministère de la Jeunesse, le ministère de l'Entrepreneuriat et celui des Finances doivent œuvrer ensemble afin d'améliorer les compétences de la jeunesse rurale nigérienne en matière d'auto-entrepreneuriat. Cette frange de la population moins qualifiée, analphabète et opérant bien souvent dans le secteur informel, sera déterminante pour promouvoir une croissance équitable et l'inclusion sociale au Niger. La formulation d'un programme national pour l'emploi des jeunes et les coopérations avec des partenaires d'appui peuvent faciliter la promotion de l'emploi.

Conclusion

Le secteur informel occupe une place importante dans les pays en développement. Le Niger n'est pas exclu avec une population majoritairement jeune. Les entreprises sont en général de petite taille et les autorités publiques appuient surtout les personnes diplômées. Ceux qui n'ont pas la formation requise sont laissés pour compte et vont vers la déperdition, et/ou empruntent la voie migratoire. Le chômage et l'analphabétisme continuent de gagner la sphère sociale. Pour les quelques jeunes diplômés, le déphasage entre les formations et les compétences recherchées sur le marché du travail contribue à aggraver leur situation. Ce phénomène retarde la transition de beaucoup de jeunes vers l'autonomie financière, familiale et résidentielle. Si l'entrepreneuriat contribue à stimuler la création d'emploi et la participation au marché du travail, les initiatives et les propositions développées en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes devraient accroître le potentiel de développement. Ce chapitre a tenté d'apporter des réponses à la question du succès entrepreneurial et de l'employabilité des jeunes ruraux non scolarisés et/ou déscolarisés. Des deux échantillons de jeunes étudiés, sept variables clés ont été retenues. Les estimations économétriques à l'aide d'un modèle logit binaire ont fait ressortir les effets de ces variables sur les dispositions à entreprendre pour le jeune.

Il ressort que les jeunes de sexe masculin ont environ 1,7 fois plus de chances de créer et de gérer un emploi stable que les jeunes filles, surtout quand ils sont assistés. Il est nécessaire de garantir l'autonomie économique des jeunes femmes afin de contribuer activement à la réduction de la pauvreté. Le mariage favorise la création et le maintien de l'emploi. Les garçons célibataires ont environ 1,6 fois moins de chances de réussir dans leur emploi que les mariés. Dans le cas des jeunes filles, la disposition à devenir entrepreneure est encore plus complexe (Badia *et al.*, 2013). L'analyse révèle que la possibilité de monter sa propre microentreprise dans le milieu rural varie selon qu'on ait du soutien ou pas. Quand un jeune non soutenu réussit dans un travail indépendant rémunérateur, il prend de l'assurance et conserve mieux son métier qu'un jeune qui a eu de la facilité lors du montage de son affaire. Bien qu'ils soient soutenus, ces jeunes ne gardent l'emploi qu'ils ont créé rarement plus d'une année. Les jeunes promoteurs ont besoin d'un marché capable d'absorber leur production. Les jeunes employés travaillent comme ouvriers dans des

filières moins rentables avec tous les risques possibles. Leur chance relative d'exercer un travail indépendant s'avère d'environ 2,6 fois moindre que ceux qui sont soutenus. Ils sont quasiment exclus du système de financement bancaire. En filigrane, le soutien d'un partenaire technique et financier a un avantage sur le niveau de vie du jeune et donc sur la promotion d'emploi. En effet, l'appui du projet favorise la productivité et la promotion du potentiel de développement à travers l'amélioration du niveau de vie de ces jeunes. Il existe, de ce fait, une relation entre les changements des conditions de vie par la réduction de la vulnérabilité et la création de nouveaux emplois. Nous affirmons aussi qu'à des degrés divers, l'acquisition d'un emploi stable et durable contribue à la rétention des jeunes dans leurs sphères sociales, dans leurs milieux naturels.

Références bibliographiques

- Adams, A. V. 2008, "Skills Development in the Informal Sector of Sub-Saharan Africa". World Bank. Mimeo.
- Affane, F. et Kyaoui, H. (2011), Analyse de la demande d'éducation des enfants âgés de 6 à 14 ans au Maroc: le rôle des facteurs démographiques et socioéconomiques; Mémoire pour l'obtention du Master en économétrie appliquée à l'analyse et la modélisation des comportements micro et macroéconomiques, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Casablanca; Université Hassan II.
- Afsa, C. (2016), « Le modèle Logit : Théorie et application »; Série des documents de travail « Méthodologie Statistique » de la Direction de la Méthodologie et de la Coordination Statistique et Internationale M 2016/01, Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- Aliber, M. (2002), « Finance in the Informal Economy: Promoting Decent Work among the Working Poor »; International Labour Organization; Employment sector 2002/14 Working Paper on the Informal Economy Informal.
- ANP (2018), « Lettre d'information de l'ANP », Source URL (modified on 26/12/2018 — 11: 36): www.anp.ne/?q=article/niger-plus-de-50-000-nouveaux-diplomes-sur-le-marche-de-l-emploi
- Arenius, P. et Minniti, M. (2005), "Perceptual variables and nascent entrepreneurship", *Small Business Economics*, 24, 233-247.
- Badia, B., Brunet, F. et Kertudo, P. (2013), « Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin : Étude qualitative auprès de créatrices d'entreprise dans l'agglomération de Nancy », *FORS-Recherche Sociale* | « Recherche sociale », 2013/4 n° 208 | p. 7 à 57, ISSN 0034-124X; <https://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2013-4-page-7.htm#>
- Becker, G. (1964), *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis*, Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research, New York, 1964.
- Ben Porath, E. (1967), "The production of human capital and life cycle of earnings", *Journal of Political Economy*, 75, p. 352-365.

- Benjamin, N. *et al.* (2012), « Les entreprises informelles de l'Afrique de l'Ouest francophone, Taille, productivité et institutions », International Bank for Reconstruction and Development / World Bank and AFD 2012, publié en français par Pearson France.
- Blinder, A. et Y. Weiss (1976), "Human capital and labor supply: a synthesis", *Journal of Political Economy*, 84, p. 449-472.
- Commission européenne (2012), « Synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes », Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012, OCDE/Union européenne, 2012 ISBN 978-92-79-25423-9.
- DARES (2000), « Innovations et gestion de l'emploi », *Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques*, 2000.03, n° 12.1.
- Deaton, A. (2018), *The Analysis of Household Surveys: A Microeconomic Approach to Development Policy*; International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, Washington, DC 20433; www.worldbank.org
- Desjardins, J. (2005), « L'analyse de régression logistique », Tutorial in Quantitative Methods for Psychology 2005, vol. 1 (1), p. 35-41. Université de Montréal.
- Dia, I., Bonnet, J. et Abdesslem, R. (2017), "The determinants of female entrepreneurship in Dakar Senegal", Centre de Recherche en Économie et en Management, Laboratoire, Conception de l'Action en Situation (COACTIS), Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/81293/> MPRA Paper No. 81293, posted 11 September 2017 23:30 UTC.
- Djibo, O. F. (2019), « De la faiblesse de l'offre de financement des IMF classiques à la pratique de la microfinance islamique au Niger. Étude du cas PSSA », parue dans *La microfinance contemporaine: le financement de la microfinance* aux Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- Djibo, O. F. (2012), Économies des coûts dans les institutions de microfinance au Niger: taille optimale, efficacité-coût et économie d'échelle, thèse de doctorat en sciences économiques: analyse économique du développement, Université de Ouagadougou II, p. 191.
- Djibril, A. (2010), « Échec entrepreneurial des entreprises des jeunes au Niger: cas des entreprises des jeunes diplômés sans emploi de la communauté urbaine de Niamey », Institut National Supérieur de l'Éducation populaire et du Sport (INSEPS), p. 83.
- DPEJ (2016), Direction de la Promotion d'Emploi des Jeunes (DPEJ/MFPT/EJ), « Projet de stratégie de promotion de l'emploi décent et productif des jeunes au Niger », p. 58.
- François, L. (1999), Qu'a-t-on appris sur le lien salaire/emploi grâce à l'économétrie? In: Cahiers d'économie politique, n° 34, 1999. Qu'a-t-on appris sur la relation salaire-emploi depuis Keynes? p. 221-255; doi: <https://doi.org/10.3406/cep.1999.1257>, www.persee.fr/doc/cep_0154-8344_1999_num_34_1_1257
- Gnyawali, D. (1991), "Promoting small businesses through entrepreneurship development". Washington, DC: The World Bank, Asia Technical Department.
- Hann, H. C. (2006), *Training for Work in The Informal Micro-Enterprise Sector: Fresh Evidence from Sub-Sahara Africa*. Technical and Vocational Education and Training Series: Issues, Concerns, and Prospects, vl. 3. Dordrecht: Springer for Unesco-Unevoc.

- Himrane, M. (2018), « L'analyse des déterminants de l'entrepreneuriat féminin au Maroc », *Revue africaine de management — African Management Review*, vol. 3 (2) 2018 (p. 13-26), <http://revues.imist.ma/?journal=RAM>
- INS (2015), « État et structure de la population du Niger en 2012 », recensement général de la population et de l'habitat 2012; (Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F du 27 janvier 2011); Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- INS (2016a), « Annuaire statistique des cinquante ans d'indépendance du Niger », Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- INS (2016b), « Emploi, Chômage et Pauvreté au Niger », Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- INS (2017), « Emploi et pauvreté ». Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- INS (2018a), « Fiche sur l'évolution des principaux indicateurs sociodémographiques et agrégats macroéconomiques du Niger », Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- INS (2018b), « Analyse des données de l'Enquête Nationale Budget/Consommation de 2007/2008 (ENBC_2007/2008). Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- INS (2018c), « Le Niger en Chiffres 2018 ». Institut National de la Statistique, Ministère du Plan; République du Niger.
- Kanté, S. (2002), « Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone: vers la promotion d'un travail décent », Document de travail sur l'économie informelle; « Bureau international du Travail, Genève, ISBN 92-2-213517-2.
- MEP/A/PLN/EC (2016), « Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation », annuaire 2015-2016; Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique.
- METPFQE (2014), « Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique », Conférence des Ministres, 2014 du PQIP/DCTP, Abidjan, p. 38.
- Mingat, A. et G. Lassibille (1977), « L'estimation de modèles à variable dépendante dichotomique » — La sélection universitaire et la réussite en première année d'économie. [Rapport de recherche] Institut de mathématiques économiques (IME), 39 p., tableaux, graphiques. hal-01527308.
- Mounkaila H. (2018), Les migrations au Niger: état des lieux, enjeux et Perspectives. Niamey: Organisation internationale pour les migrations.
- Mundeke, A. (2010), « L'entrepreneuriat féminin », Université libre des Pays des Grands Lacs, RDC — Mémoire.
- Olivier, C. (2005), « Éducation, emploi et participation au marché du travail dans un modèle d'appariement », LIBRE, Université de Franche-Comté; 2005/1 vol. 71 | p. 35 à 66. ISSN 0770-4518; ISBN 2-8041-4746-0
- Ousmane Ida, I. (2015), « L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger: une analyse à partir des données du recensement de 2012 », Rapport de recherche, Québec, 66 p.

- Pacaut, P., Le Bourdais, C. et Laplante, B. (2007), Dynamique et déterminants de la participation des femmes au marché du travail après la naissance d'un enfant au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 36 (2), 249-279, <https://doi.org/10.7202/029625ar>
- Pascal, L. (2015), « Le choix des variables explicatives dans les modèles de régression logistique », Conference Paper, May 2007; www.researchgate.net/publication/281834969
- Rama, M. (2013), « L'emploi est la pierre angulaire du développement, selon le Rapport sur le développement dans le monde 2013 »; Washington, World Bank Group.
- Roubaud, F. (2014), « L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ? »; La Découverte; p. 109 à 121 www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2014-1-page-109.htm
- Sarma, C. (1989), « Un exemple d'application du modèle Logit: l'investissement immobilier des couples non mariés ». In: *Économie & prévision*, n° 91, 1989-5. Études sectorielles. p. 109-112; doi: <https://doi.org/10.3406/ecop.1989.5145> www.persee.fr/doc/ecop_0249-4744_1989_num_91_5_5145.
- Soko, C. (2011), *Les entrepreneurs informels en Côte d'Ivoire: entre l'État, le marché et les circuits de financement*, Collection « Études africaines », éd. L'Harmattan.
- Tessier-Dargent, C. (2014), « Les paradoxes de l'entrepreneuriat de nécessité: strapontin ou tremplin ? », De Boeck Supérieur, *Entreprendre & Innover*, 2014/1 n° 20, p. 24 à 38.
- Tremblay, D. G. et E. Genin (2008), « Money, Work-Life Balance and Autonomy: Why do IT Professionals Choose Self-Employment? », The International Society for Quality-of-Life Studies (ISQOLS) 2008, Applied Research Quality Life; DOI 10.1007/s11482-008-9053-7.
- Verbeeren, P. et I. Lardinois (2003), « Guide pratique sur le micro-crédit: l'expérience du Prêt Solidaire », Dépôt légal: D/2003/2848/16; Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, www.kbs-frb.be

Les collaborateurs

Jalila Ait Soudane, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Géoffroy Aliha, Université Jean Moulin Lyon 3, France
Younes Bennane, Kalmyk State University, Russie
Xavier Bitemo Ndiwulu, Université Kongo, République démocratique du Congo
Meryem Chiadmi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Diéne Ousseynou Diouf, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Oumarou Faroukou Djibo, Université de Tahoua, Niger
Mallaye Douzounet, Université de N'Djaména, Tchad
Marie-Claude Drouin, Secrétaire générale de l'Association Réseau normalisation et Francophonie
André Dumas Tsambou, Université de Yaoundé II, Cameroun
Théophile Dzaka-Kikouta, Université Marien Ngouabi de Brazzaville et Université Kongo, République démocratique du Congo
Benjamin Fomba Kamga, Université de Yaoundé II, Cameroun
Karima Ghazouani, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Fatou Gueye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
Sanaa Haouata, Université Hassan II de Casablanca, Maroc
Nour Eddine Jallal, Université de Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès, Maroc
Meda M'wambere Judith, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Justin Kamavuako Diwavova, Université Kongo, République démocratique du Congo
Manfred Kouty, Institut des Relations internationales du Cameroun et Université de Yaoundé II, Cameroun
Soulaïmane Laghzaoui, Université Ibn Tofail (Kénitra), Maroc
Ahmadou Aly Mbaye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
Issa Abdou Moumoula, Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Mamadou Ndione, Université de Bourgogne Franche-Comté, France
Yvette Onibon Doubogan, Université de Parakou, Bénin
Riveltd Rakotomanana, Directeur exécutif du Centre d'Excellence en Entrepreneuriat

Tsoavina Randriamanalina, ISCAM, Business School, Madagascar

Jérôme Rossier, Université de Lausanne, Suisse

Bakouan Saiba, Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Ismâïla Sène, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Mounia Sliman, Université Ibn Tofail (Kénitra), Maroc

Sanae Solhi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Joel Stephan Tagne, Université de Ngaoundéré, Cameroun

Gérard Tchouassi, Université de Yaoundé II, Cameroun

Sara Yassine, Université Hassan II, Casablanca, Maroc



La question de l'emploi est cruciale pour tous les pays en développement et, en particulier, pour les pays africains. Poussée par une démographie galopante, la population en âge de travailler augmente à un rythme exponentiel ; celui des économies à générer des emplois décents est beaucoup plus lent. De manière générale, l'Afrique est un endroit où il est difficile de trouver un poste de qualité et la situation peine à s'améliorer. Les jeunes et les femmes font face à des problèmes d'employabilité, à de longs délais et à la précarité du travail disponible.

L'entrepreneuriat peut jouer un rôle important non seulement dans l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, mais aussi dans l'essor économique de l'Afrique francophone. D'où l'intérêt grandissant porté à cette question tant par le monde universitaire que politique.

Si les États savaient comment mettre à profit la volonté entrepreneuriale des jeunes et des femmes, ils pourraient s'engager dans une véritable transformation économique qui mènerait à un développement durable. Pour y arriver, ils doivent s'attaquer aux obstacles à l'initiative privée. Cet ouvrage présente des études à la fois descriptives et analytiques pour aider à comprendre ce que les gouvernements peuvent faire pour améliorer la situation de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique francophone.

Brahim Boudarbat est professeur titulaire et directeur de l'Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal.

Ahmadou Aly Mbaye est professeur d'économie et directeur du Laboratoire d'analyse des politiques de développement à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar.

Observatoire de la
Francophonie économique
Université 
de Montréal
et du monde.

44,95 \$ • 40 €

Couverture : © michaeljung/Shutterstock.com

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4202-7

